



# LES MILLE PAS

MARCHE ET .... RÊVE

Association LES MILLE PAS  
14 rue des Tourterelles  
62000 Arras

Arras, 20 décembre 2023

Cher adhérent (e),

Je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire de notre association qui se tiendra le dimanche 28 janvier au Clos Délice, 340 rue des filatiers 62223 Anzin Saint Aubin

## Déroulement :

**10h45** : Accueil et élargement

**11h00** : Assemblée générale :

- Rapport moral et d'activité.
- Rapport financier.
- Questions diverses.
- Si vous souhaitez intégrer le CA, vous pouvez présenter votre candidature auprès du secrétaire avant 02 janvier 2024. Conformément au règlement de l'association, vous devez être à jour de votre cotisation et être inscrit depuis au moins un an.

**11h45** : Apéritif offert à tous les présents.

**12h30** : Cocktail dînatoire.

- Inscription obligatoire au cocktail dînatoire avant le 15 janvier 2024. Un formulaire d'inscription vous parviendra ultérieurement.
- Participation de 15 € par adhérent et 25 € par accompagnateur, limité à un accompagnateur par adhérent.

Seules les questions diverses parvenues par mail à notre secrétaire avant le 20 janvier 2024, seront abordées au cours de l'assemblée générale.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir que vous trouverez en pièce jointe. Il doit être rempli et signé. Un adhérent ne peut cumuler plus de 3 pouvoirs.

Les résolutions proposées ayant un caractère de décisions ordinaires, elles seront adoptées, conformément aux statuts, à la majorité des membres présents ou représentés, à main levée.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

Pièce jointe : un pouvoir

La présidente  
Catherine Loeuillet